

**LE DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
DU LYCÉE FRANÇAIS MOLIÈRE DE SARAGOSSE
EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE
ET LA LIBRAIRIE CALAMO-ACTUR**

Organise pour l'année 2009-2010 le :

**Cinquième
CONCOURS
DE CONTES ET NOUVELLES
EN LANGUE FRANÇAISE**

RÈGLEMENT DU CONCOURS.

I A qui s'adresse ce concours ?

A tous les collégiens et lycéens du Lycée Français Molière de Saragosse de la 6^{ème} à la Terminale.

II Sa finalité ?

Ce concours est destiné à récompenser une œuvre d'imagination inédite, en prose (nouvelle, conte, récit...).

Trois prix seront décernés, au cours de la **soirée des talents** (juin 2010), aux meilleures œuvres de chaque niveau :

- 1^{er} niveau : les élèves de 6^{ème}
- 2^{ème} niveau : les élèves de 5^{ème} et 4^{ème}
- 3^{ème} niveau : les élèves de 3^{ème} et 2^{nde}
- 4^{ème} niveau : les élèves de 1^{ère} et Tale

III Comment présenter le texte ?

- 1- Il comportera au minimum **une page pour les 6^{ème} et deux pages** pour les autres classes, au maximum **cinq pages** pour tous les niveaux. (Le titre figurera sur une page à part).
- 2- Il sera composé en **Times New Roman, n°12 et interligne simple.**
- 3- Il faudra respecter **une marge de : 4cm. en haut, 3cm. en bas, 4cm. à gauche, et 2cm. à droite.**
- 4- **Un titre** est indispensable en 1^{ère} de couverture.
- 5- Les pages seront **numérotées et agrafées.** La 1^{ère} de couverture **ne sera pas numérotée.**
- 6- Pour participer au concours et afin de respecter **l'anonymat**, le texte définitif ne devra porter ni nom ni signature.

IV Nomination au concours des six meilleurs contes, nouvelles, récits... par niveau :

1^{ère} étape. Dans le cours de français :

- Tous les élèves écrivent un conte, une nouvelle, un récit... en langue française, en respectant déjà **les critères de présentation de 1 à 6**, rappelés ci-dessus.
- Le professeur de chaque niveau corrige ces travaux et les note comme un devoir. Il élimine les œuvres qui ne respectent pas les critères 1 à 6.

2^{ème} étape. Les professeurs rendent tous les travaux aux élèves et demandent à ceux qui n'ont pas déjà été éliminés de revoir, corriger, éventuellement améliorer leur texte et enfin de le recopier au propre en respectant, cette fois-ci, tous les critères du règlement (1 à 7).

3^{ème} étape. Les élèves rendent leur texte **anonymé** au professeur pour la date limite fixée sur l'échéancier (**1er mars 2010**).

4^{ème} étape. Pour le **26 mars 2010**, les professeurs de français auront sélectionné **trois textes dans chaque classe** qu'ils soumettront à la lecture et à l'approbation des professeurs du département de français. Ils **photocopieront** chacun des textes en **7 exemplaires**.

5^{ème} étape. Entre le **26 mars** et le **28 mai 2010** : **ELECTION des trois meilleures œuvres** (par niveau) par un **jury tout public** composé de sept membres :

Deux bibliothécaires
Deux représentants des élèves
Deux représentants des parents
Une conseillère pédagogique d'éducation

6^{ème} étape.

Le **jury** remet, après réunion de ses membres, les résultats définitifs au département de français.

Les élèves primés envoient leur **texte en version numérique par mail** à M. MUR pour pouvoir l'insérer sur le site internet de l'établissement.

V Remises des prix et des diplômes aux lauréats.

Elle aura lieu lors de **LA SOIRÉE DES TALENTS au mois de juin 2010** en présence de, de Mme la Directrice de l'Institut Français de Saragosse, de Mme. l'Inspectrice de l'éducation d'Aragon, de M. le Proviseur, de Mme la Coordinatrice du département de français, des membres du jury, des professeurs, des parents et des élèves. **Il sera remis un prix aux trois lauréats de chaque niveau.**

**CINQUIÈME
CONCOURS
DE CONTES ET NOUVELLES
EN LANGUE FRANÇAISE**

Echéancier

Date	Etape	Activités
Du 07 septembre 2009 Au 07 janvier 2010	1 ^{ère} ÉTAPE	- Ecriture du récit dans le cours de français. - Correction et notation par le professeur de tous les travaux.
Du 07 janvier 2010 Au 15 janvier 2010	2 ^{ÈME} ÉTAPE	Correction et sélection des textes par le professeur de français de chaque classe.
Pour le 1^{er} mars 2010	3 ^{ÈME} ÉTAPE	Correction par les élèves sélectionnés. Remise des textes corrigés et anonymés au professeur de français.
26 mars 2010	4 ^{ÈME} ÉTAPE	Réunion des membres du jury et du département de français pour distribuer les textes définitivement choisis par les professeurs et le département.
Du 26 mars au 28 mai 2010	5 ^{ÈME} ÉTAPE	Lecture des productions nominées par le jury tout public.
28 mai 2010		Réunion du jury pour choisir les trois meilleurs récits de chaque niveau.
28 mai 2010	6 ^{ÈME} ÉTAPE	Le président du jury remet les résultats au département de français.
Juin 2010	SOIRÉE DES TALENTS	REMISE DES PRIX